



Eau des Lacs
DE L'ESSONNE
— La régie publique —

**RAPPORT ANNUEL
D'ACTIVITE ET D'OBJECTIFS
ANNEE 2025**



Sommaire

Préambule	3
1) Les données clés 2025	5
2) Organisation du Service.....	6
• 2.1) Mode de gestion du service	
• 2.2) L'Équipe, un collectif solide	
• 2.3) Les missions de l'Équipe	
3) Relation avec les Usagers	9
• 3.1) Service de Proximité	
• 3.2) Typologie des différents usagers	
• 3.3) Satisfaction des usagers	
• 3.4) Réactivité et délais	
• 3.5) Communication auprès des usagers	
4) Connaissance du Patrimoine	15
• 4.1) Origines de l'Eau distribuée en 2025	
• 4.2) Caractéristiques de la distribution en 2025	
• 4.3) Composantes du réseau de distribution	
• 4.4) Répartition du parc des compteurs	
• 4.5) Branchements plomb toujours en service	
5) Performance Réseau.....	21
• 5.1) Opérations de modernisation et déploiement du réseau	
• 5.2) Opération de Recherche de fuites et de réparation	
• 5.3) Réactivité et délais face à l'urgence	
• 5.4) Branchements neufs	
• 5.5) Bilan des interventions patrimoine	
• 5.6) Rendement de réseau	
6) Qualité de l'Eau	32
7) Maitrise et la tarification de l'eau et recettes du service	34
• 7.1) Maîtrise des consommations	
• 7.2) Modalités de tarification et des frais d'accès au service	
• 7.3) Évolution de la tarification	
• 7.4) Facturation, encaissement, recouvrement et actions solidaires	
8) Maîtrise du Budget	40
9) Conclusion	43

Préambule

Jusqu'au 31 décembre 2015, la compétence « eau potable » de la commune de Viry-Châtillon, alors transférée à la communauté d'agglomération « Les Lacs de l'Essonne » (CALE), était exercée par cette dernière.

À la suite de l'arrêté du préfet de l'Essonne en date du 27 juillet 2015, portant modification du périmètre de la communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne, avec son extension à la ville de Viry-Châtillon et son intégration au sein de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre, l'organisation de cette compétence a été profondément révisée.

Depuis lors, l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre assure la compétence « eau potable » en qualité d'autorité organisatrice.

L'année 2025 constitue une étape importante, marquée par la consolidation du lien institutionnel entre la régie et l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre, à travers la signature d'un Contrat d'Objectifs. Ce contrat formalise un pilotage partagé, précise les engagements réciproques et garantit un suivi régulier des actions engagées.

Il constitue, à cet égard :

- le symbole d'un partenariat structuré et confiant ;
- la reconnaissance pleine et entière de la dimension municipale de la régie ;
- la confirmation de la réussite du processus de remunicipalisation engagé à Viry-Châtillon dans son périmètre actuel.

Il convient également de rappeler que, sans les décisions structurantes prises en 2015 par le Conseil d'administration, la régie n'existerait plus aujourd'hui. Les mesures alors engagées ont notamment permis d'obtenir un prix de l'eau stabilisé sur quinze années, garantissant aux usagers visibilité et protection dans la durée.

Depuis 2015, la régie déploie un effort d'investissement particulièrement soutenu. Près de 12 millions d'euros ont ainsi été consacrés à la modernisation des infrastructures, indépendamment des travaux curatifs réalisés dans le cadre de l'exploitation courante.

Ces investissements ont été réalisés avec seulement 3,5 millions d'euros d'emprunts, ce qui signifie que près des deux tiers des opérations ont été autofinancés. Cette trajectoire financière traduit à la fois une gestion rigoureuse et une capacité réelle à dégager des marges d'action au service du patrimoine public.

Parallèlement, la régie poursuit un désendettement progressif et maîtrisé : à la fin de l'exercice 2025, l'encours de dette est réduit de 40 % par rapport à celui constaté en 2014. Cette évolution renforce durablement la solidité financière de l'établissement et sa capacité à préparer les investissements futurs.

Depuis deux ans, la régie met également en œuvre une politique systématique et proactive de recherche de fuites sur l'ensemble du réseau. Cette démarche rigoureuse a permis, en 2025, d'identifier et de réparer en amont plusieurs désordres qui, sans intervention précoce, auraient inévitablement généré des pertes d'eau plus importantes ainsi que des coûts supplémentaires.

L'année 2025 constitue, à cet égard, une année charnière en matière de taux de rendement. Les efforts engagés produisent désormais des résultats mesurables. Elle marque également le point de départ d'un nouveau cycle d'investissements d'ampleur, destiné à poursuivre la modernisation du réseau et à inscrire durablement la Régie publique de l'Eau des Lacs de l'Essonne dans le paysage institutionnel ainsi que dans l'ADN du service public local de Viry-Châtillon.

L'année 2025 est également celle de la rédaction d'un schéma directeur de l'eau. Ce document stratégique permet de structurer les orientations pour les dix années à venir, d'objectiver les priorités techniques et patrimoniales et de redéfinir un plan pluriannuel d'investissements cohérent avec les enjeux de performance, de préservation de la ressource et de soutenabilité financière.

La régie publique de l'Eau des Lacs de l'Essonne bénéficie aujourd'hui d'une gouvernance pleinement dédiée à l'intérêt général. Cette exigence partagée rend possibles des décisions stratégiques structurantes, adoptées dans un esprit d'unité et de responsabilité collective.

Son organigramme est stable, garantissant continuité, expertise et mémoire technique. L'investissement personnel de l'ensemble des agents constitue également l'un des fondements essentiels de la réussite de la régie. Leur engagement quotidien, au service des usagers et du patrimoine public, donne corps aux orientations stratégiques définies par la gouvernance.

La régie s'affirme désormais comme un véritable service public de proximité. Pour de nombreux abonnés, elle est naturellement identifiée comme un service public municipal à part entière. Loin de nous en offusquer, nous y voyons la traduction concrète du travail accompli : cette intégration dans le quotidien des habitants démontre que l'objectif de proximité poursuivi depuis l'origine est pleinement atteint.

La régie est aujourd'hui connue et reconnue à Viry-Châtillon comme un acteur central du service public de l'eau.

La communication régulière et transparente sur l'ensemble de son activité renforce le lien de confiance avec les abonnés. Il n'est pas rare que ces derniers signalent la moindre anomalie susceptible de s'apparenter à une fuite. Si ces alertes conduisent parfois à des déplacements techniques ne révélant aucun dysfonctionnement, elles constituent néanmoins une vigie supplémentaire au service de la préservation de la ressource et de la performance du réseau.

Les informations contenues dans le présent document permettent à l'autorité organisatrice de préparer le rapport annuel d'activité et d'objectifs, dans un souci constant de transparence et de responsabilité.

1 Les données clés de l'année 2025

Une année 2025 charnière : performance, modernisation et confiance renforcée

L'année 2025 marque une étape charnière pour la régie publique de l'Eau des Lacs de l'Essonne. Dix ans après la période de redressement ouverte en 2014, la régie entre dans une phase de maturité et de modernisation opérationnelle où performance durable, sécurité renforcée et proximité avec les usagers se conjuguent.

Les résultats de l'année en témoignent :

- **263 264 m³ d'eau achetée en moins**, reflet d'une gestion plus fine et plus efficiente ;
- **Un rendement de 91,22 %**
- **Un prix du m³ d'eau inchangé depuis 2015**, preuve de la stabilité financière ;
- **Plus de 12 millions d'euros investis depuis 2015** dans la modernisation du patrimoine
- **Trois campagnes de recherche de fuites** ;
- **99 % d'avis favorables** dans la dernière enquête de satisfaction auprès des abonnés

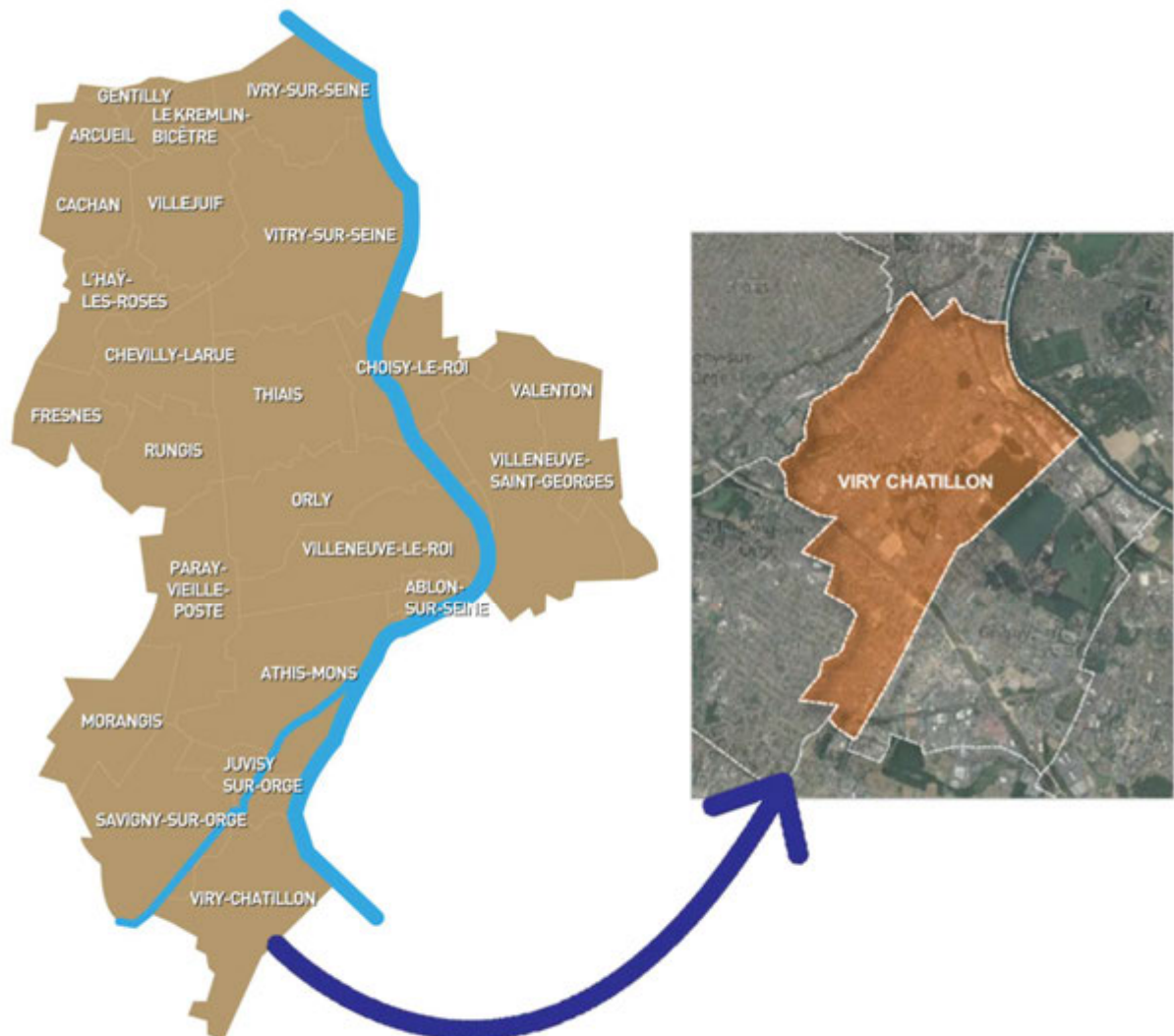
Ces résultats illustrent une stratégie cohérente, une maîtrise technique croissante et un engagement constant au service des Castelvirois.

78 158,89 mètres linéaires de réseau actif de distribution à Viry-Chatillon	81 760,15 mètres linéaires de réseau global	5707 Adhérents
1 690 248,30 m ³ achetés en gros	91,20% DE RENDEMENT	1 535 124 m ³ facturés
69 Fuites réseaux	6497 m ³ volume sans comptage	31 318 Habitants pour la commune de Viry-Chatillon <small>(donnée SISPEA D101.0)</small>

2 Organisation du service public d'eau potable de Viry-Chatillon

2.1) Mode de gestion du service

- 1^{er} Janvier 2011 :** La gestion du service de l'eau sur le territoire de la commune de Viry-Chatillon est assurée par la Régie publique de l'Eau des Lacs de l'Essonne depuis le 1^{er} janvier 2011.
- 1^{er} Janvier 2014 :** La régie publique est devenue une régie à personnalité morale et à autonomie financière depuis le 1^{er} janvier 2014.
- 1^{er} Janvier 2016 :** La régie publique de l'Eau des Lacs de l'Essonne assure la mission du service public de l'eau en délégation de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre (EPT), autorité organisatrice.



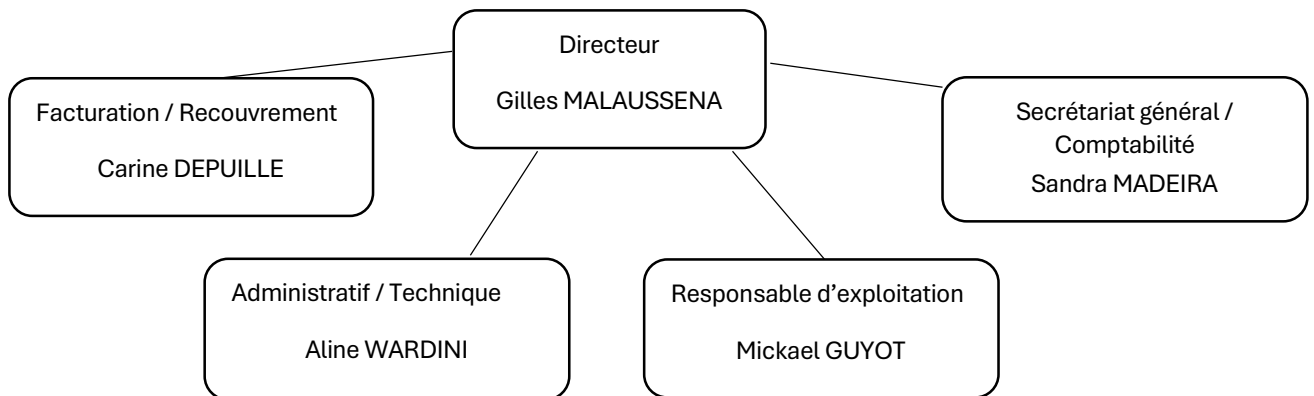
2.2) L'Équipe, un collectif solide : agents, prestataires et gouvernance pleinement mobilisés

Depuis 2020, la régie s'appuie sur **une équipe stable et expérimentée**, dont l'expertise constitue un atout précieux pour un service public de proximité.

Elle bénéficie aussi de **prestataires devenus de véritables partenaires**, associés de manière durable aux opérations d'entretien, de renouvellement, de recherche de fuites, de modélisation ou de SIG. Leur fiabilité et leur réactivité renforcent la capacité d'action quotidienne de la régie.

Mais rien n'aurait été possible sans une gouvernance, exemplaire depuis 2015, qui garantit une continuité stratégique : **un seul conseil d'administration reprogrammé en onze ans**, et presque toutes les délibérations adoptées à l'unanimité (2 abstentions en 10 ans).

La Régie publique est constituée en 2025 d'une équipe de cinq personnes, composée d'un directeur, d'un responsable d'exploitation, d'une technico administrative, d'une comptable et d'une chargée de facturation et du recouvrement.



2.3) Les missions de l'Équipe

L'équipe couvre l'ensemble des missions liées à l'exploitation du réseau, l'entretien et le renouvellement du patrimoine, la distribution de l'eau et la qualité de l'eau, la relation avec les usagers dans le cadre de prestations techniques ou de facturation des consommations.

DIRECTION

- Application du règlement de service
- Coordination avec les administrations et les prestataires extérieurs,
- Relation institutionnelle et de travail et avec l'autorité organisatrice (EPT),
- Garantie de la continuité de service
- Veille de la bonne communication avec les usagers

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Constitué d'Elus,
et de personnes qualifiées,
il garantit le service public de l'Eau.

SERVICE TECHNIQUE

- Gestion du patrimoine des réseaux publics et du parc compteurs
- Planification et Pilotage des chantiers de renouvellement des canalisations, et de réalisation de branchements
- Assurer le dispositif d'astreintes
- Garantir la Qualité de l'Eau

RELATION USAGERS ET FACTURATION

- Accueil des usagers, et traitements des demandes faites par téléphone, mail ou sur l'espace usagers
- Gestion des contrats et fiabilisation des données
- Gestion de la facturation, et du recouvrement
- Rédaction et envoi de mail et courriers
- Suivi et alimentation du portail usagers
- Mise à jour du site internet

ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES

- Préparation et production des actes administratifs
- Constitution, publication et suivi des marchés publics
- Contrôle du respect des procédures juridiques

LES FINANCES

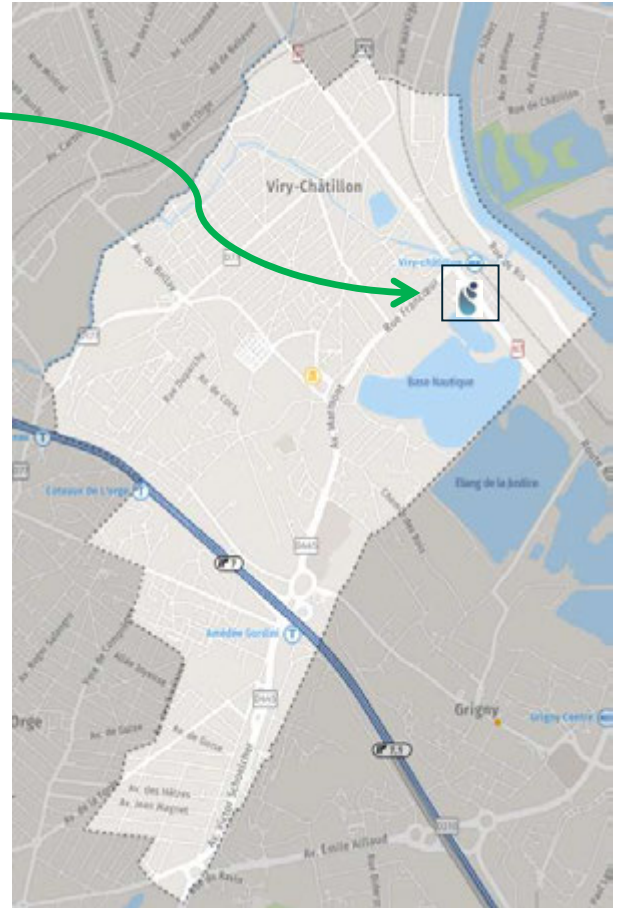
- Garantir l'équilibre financier
- Permettre les ressources nécessaires et les paiements
- Fournir des éléments prospectifs

3 Relation avec les usagers

3.1) Service de proximité

Les bureaux et l'accueil de la Régie publique de l'Eau des Lacs de l'Essonne sont situés au cœur de la ville de Viry-Châtillon, à l'arrière de la patinoire.

Ce site, idéalement implanté sur le territoire, à proximité immédiate des lacs, offre aux usagers des conditions d'accès facilitées : ils peuvent s'y rendre aisément en voiture grâce aux possibilités de stationnement, ou en transports en commun, afin de rencontrer les agents de la régie.



HORAIRES D'ACCUEIL USAGERS :	
Horaires :	- Lundi, mercredi et vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 - Mardi et jeudi : de 14h00 à 17h00
Adresse de l'accueil :	Régie publique de l'Eau des Lacs de l'Essonne 33 avenue du Général de Gaulle 91170 Viry-Châtillon
Mail :	contact@eaudeslacsdelessonne.fr

Même durant les deux matinées où l'accueil est théoriquement fermé, la régie demeure accessible : les usagers qui se présentent sont reçus. Cette disponibilité illustre concrètement l'exigence de proximité qui guide notre action quotidienne.

De plus, afin de rapprocher le service public au cœur du territoire, et adopter une prise de contact plus aisée, **deux numéros verts gratuits** ont été mis en place. Tous les appels sans exception sont réceptionnés par les agents de la Régie.

0800 091 002

Urgences techniques
(joignables 24 heures sur 24)



0800 091 003

Renseignements
et Accueil des usagers

3.2) Typologie des différents usagers

En 2025, le nombre de contrats actifs est de **5 707** adhérents sur la commune de Viry-Châtillon. Les catégories d'adhérents telles que définies dans le règlement de service public de l'eau sont récapitulées ci-après.

Catégories d'adhérents (usagers)	2023	2024	2025	Évolution
Domestiques à compteur individuel	4862	4873	4897	+ 0,49 %
Domestiques à compteur collectif	456	457	436	- 4,6 %
Professionnels	232	232	234	+ 0,86 %
Administrations et personnalités morales	112	113	109	-3,64 %
Spécial incendie	31	31	31	0 %
Total	5693	5706	5707	+ 0,02 %

De plus nous disposons de **206** bouches et poteaux incendies publics répartis sur le territoire de la commune de Viry-Châtillon.



3.3) Satisfaction des Usagers

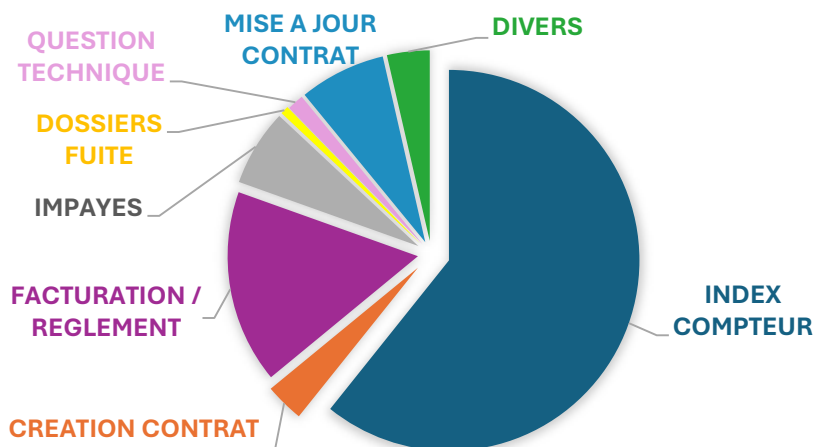
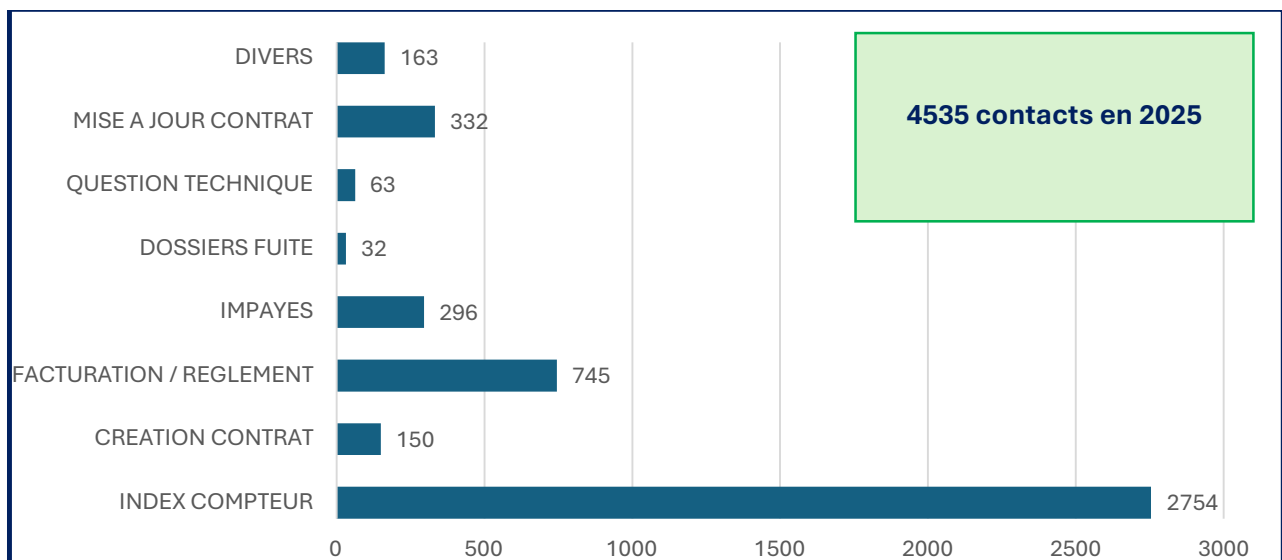
Cet indicateur de performance est sans doute le plus important, dans la mesure où il traduit directement le degré de confiance des usagers envers leur régie.

L'enquête de satisfaction réalisée en 2024 a bénéficié d'une diffusion particulièrement large (fête des associations, deux publications dans le journal de la ville, affichage à la régie, présentation systématique à chaque usager se rendant à l'accueil). Force est de constater que les Castelvirois portent une appréciation très positive sur la régie publique de l'Eau des Lacs de l'Essonne.

De manière générale, les agents de la régie font preuve d'une grande réactivité face aux réclamations et adaptent en continu leurs méthodes de travail, afin de maintenir un niveau de satisfaction élevé.

Une nouvelle enquête de satisfaction est envisagée pour 2026, sous une forme renouvelée, afin de mesurer plus précisément le taux de satisfaction post-contact.

En 2025, 4 535 contacts ont été répertoriés selon les critères suivants, soit une moyenne de 20,80 contacts par jour.

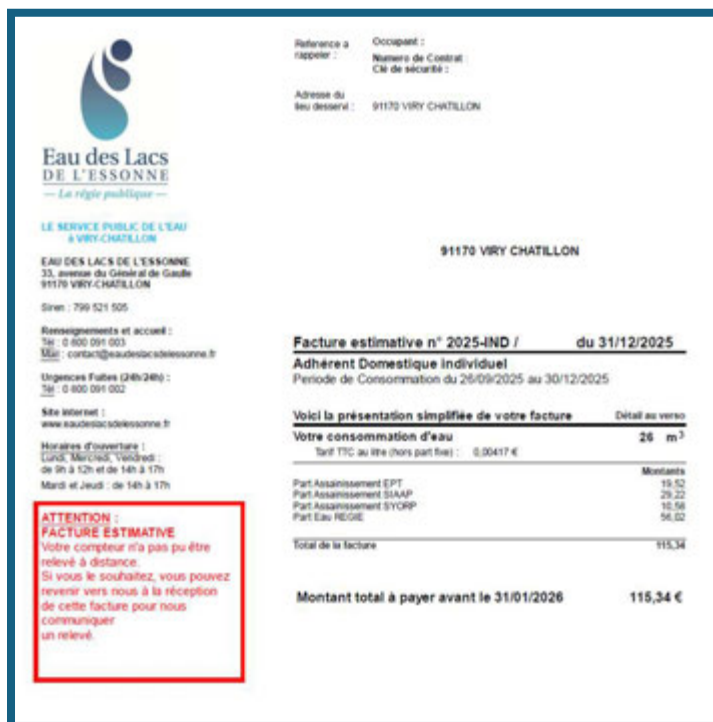


Comme cela sera expliqué plus tard, dans la partie « Maîtrise des consommations » la régie est vigilante face aux fuites et le retour sur la communication des **index compteur réel** est bon.

La régie reçoit également un grand nombre d'appels et mails concernant les **factures en recouvrement** lorsque la limite de paiement est dépassée.

Effectivement, lorsqu'une facture part en recouvrement, les usagers reçoivent des poursuites partielles de 4 Trésoreries différentes.

Afin de faciliter la compréhension, la régie a modifié ses factures pour apporter une explication plus fluide.



Indicateurs de performances ANNUELS	2025
Taux de réclamations [nb/1000ab] (SISPEA)*	0,701
Taux de réclamations multicanal [nb/1000ab]	Non déterminé
Taux de satisfaction	2026
Taux de satisfaction post contact [%]	2026
Nombre de médiation eau [nb]	0

*P155.1 : $\text{taux de réclamation} = \frac{\text{Nombre de réclamations laissant une trace écrite}}{\text{nombre d'abonnés}} \times 1\,000$

Exemples de motifs de réclamation :

Qualité de l'eau	Continuité du service	Facturation	Relation client	Travaux / interventions
Goût/odeur/couleur	Coupure totale	Erreur de montant	Délai de réponse long	Nuisances chantier
Non-conformité sanitaire	Baisse de pression	Contestation d'une estimation	Accueil inadapté	Non-conformité après intervention
Présence de particules	Fuite sur réseau public	Autre	Information erronée	Délais intervention
Température inhabituelle	Information insuffisante		Canal non joignable	Propreté du site

3.4) Réactivité et Délais

La notion de « régie municipale » prend pleinement sens dans cet objectif de réactivité au service des abonnés. C'est sans doute l'inscription dans un territoire à taille humaine, conjuguée à la disponibilité d'une équipe dédiée, qui permet d'atteindre des résultats particulièrement satisfaisants.

La régie a fait le choix de ne pas investir dans une centrale téléphonique avec sélection du motif d'appel, afin de ne pas allonger le temps d'attente des usagers.

Les usagers peuvent ainsi appeler la régie, joindre rapidement un interlocuteur et aborder l'ensemble des sujets, qu'ils soient administratifs ou techniques.

Le taux de décroché atteint 100 %, le standard étant relayé sur les trois postes administratifs. Lorsqu'un agent est déjà en ligne, les autres peuvent prendre en charge les appels suivants, garantissant ainsi une continuité de réponse.

Chaque jour, des réponses sont apportées aux courriels reçus sur la boîte de contact. Il n'est d'ailleurs pas rare que des usagers adressent des messages de remerciement, soulignant la rapidité de traitement.

Enfin, la proximité territoriale de la régie permet d'assurer des interventions rapides pour les rendez-vous à domicile, dans un délai de cinq jours ouvrés, et le plus souvent à heure fixe.

REACTIVITE ET DELAIS	2025
Indicateurs de performances ANNUELS	
Taux de décroché pendant les heures d'ouverture avec un délai de réponse inférieur à 3 min [%]	100 %
Taux de délai de réponse mail ou site internet de 2 jours [%]	100 %
Taux de délai de réponse courrier sous 8 jours ouvrés [%]	98 %
Taux d'ouverture de branchement à l'entrée dans le logement sous 2 jours ouvrés (créneau 9h00/17h00 en semaine) pour les branchements conformes [%]	Non concerné
Taux de rendez-vous à domicile dans un délai de 5 jours ouvrés (sauf urgence) [%]	95%
Taux de rendez-vous à domicile dans la plage de rdv de 2h [%]	100%

3.5) Communication auprès des usagers

- Les Panneaux d'affichage dans le bureau d'accueil :



- Le document d'information et d'aide à la création de l'Espace adhérent en ligne :



- Les articles dans le Journal de la Ville et les Communications sur Facebook :



4.2) Les caractéristiques de la distribution en 2025

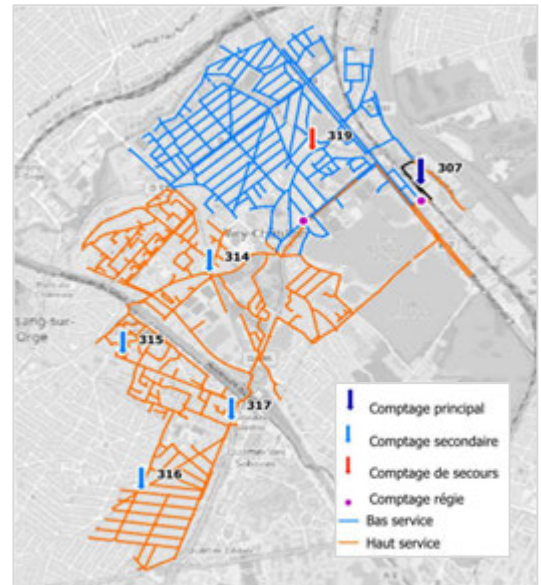
L'alimentation en eau de l'ensemble de la commune de Viry-Châtillon se fait par le biais d'interconnexions avec SUEZ :

Les **6 interconnexions** permettent de garantir la continuité de l'alimentation en eau potable, et sont situées :

- avenue des Sablons de diamètre DN 250 mm,
- rue du Commandant Barré de diamètre DN 150 mm,
- avenue des Érables de diamètre DN 100 mm,
- boulevard Husson DN 200,
- route de Fleury DN 200
- en amont de l'usine Piketty.BC05, l'alimentation principale en DN 600.

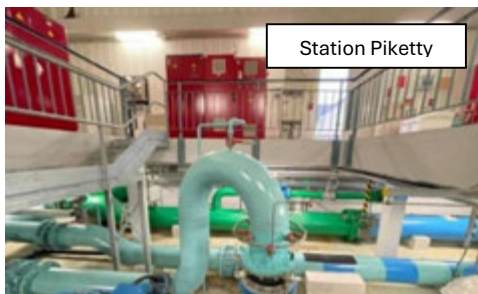
2 interconnexions fermées avec d'autres fournisseurs d'eau potable sont situées :

- Interconnexion SEDIF à l'angle de la rue de Châtillon et du boulevard Meder de diamètre DN 125 mm.
- Interconnexion ouverte à la demande avec Eau de Paris au niveau des aqueducs du Loing et de la Vanne à Grigny.



1 interconnexion interne à la régie pour sécuriser l'alimentation du haut vers le bas service, rue Francoeur, avec Débitmètre et stabilisateur de pression.

En eau de secours, la régie publique de l'Eau des Lacs de l'Essonne dispose d'une usine de surpression et d'un réservoir sur la commune de Ris-Orangis maillés avec « Eau de Paris ». Une usine de surpression est également située sur le bas de Viry-Châtillon en cas de changement en approvisionnement en eau.



Station Piketty



Usine Ris



Station Piketty



Réservoir

4.3) Les composantes du réseau de distribution

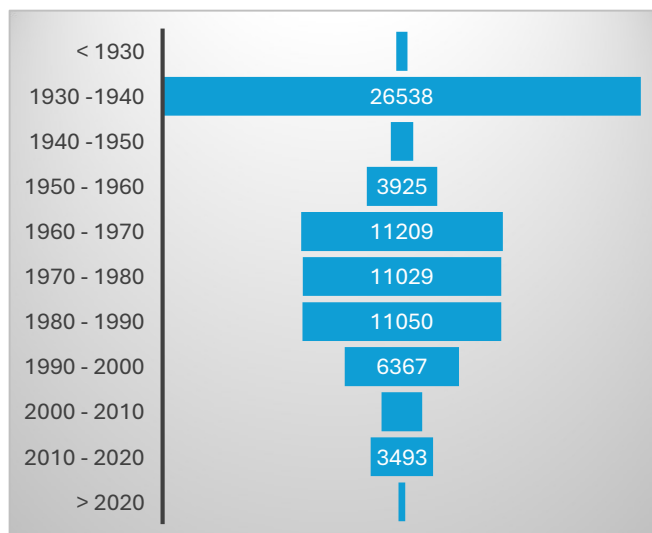
Le réseau de distribution en eau potable sur la commune de Viry-Châtillon est constitué de 78 158 ml de canalisations et 5 707 branchements permettant l'alimentation en eau des différents usagers sur les communes de Viry-Châtillon.

Le tableau 2025 ci-après répartit le linéaire du réseau de distribution en mètre linéaire et par diamètre de canalisations mm.

DIAMETRES	Bonna	Acier	Fonte Grise	Fonte Ductile	Composite	PEHD	PEBD	TOTAL
800	467,3	29,5						496,80
600	1141,15	179,5						1 320,65
400	18	415,15	89	2143,1				2 665,25
350		73,1	1058					1131,10
300		120,45	1048	2352,9	11,1			3 532,45
250		18	434,5	481,5				934,00
200		120,55	738,1	5013,7	11,6	81,3		5 965,25
180						3		3,00
150		66,2	2567,3	5378,37	641,3			8 653,17
125						4228,39		4 228,39
110						154,5		154,50
100		329	22403,14	11997,26	308,5			3 5037,90
80			7442,4	143,8	1,3			7 587,50
63						666,5		666,50
60		8,3	5260,43	18,1	4			5290,83
50						465,1	3,5	468,60
40/30			17				6	23,00
TOTAL	1626,45	1359,75	41057,87	27528,73	977,8	5598,79	9,5	78 158,89

Le tableau ci-dessous indique la date de pose de nos canalisations en ml :

Période de pose	Linéaire (ml)	Répartition en %
< 1930	643	0,8%
1930 -1940	26 538	34,0%
1940 -1950	1 263	1,6%
1950 - 1960	3 925	5,0%
1960 - 1970	11 209	14,3%
1970 - 1980	11 029	14,1%
1980 - 1990	11 050	14,2%
1990 - 2000	6 367	8,1%
2000 - 2010	2 261	2,9%
2010 - 2020	3 493	4,5%
> 2020	380	0,5%
Total	78 158	100 %



4.4) Répartition du parc des compteurs

Les compteurs d'eau sont équipés de modules de radio-télérelève. La régie en assure la pose, la relève, l'entretien ainsi que la surveillance de leur bon fonctionnement. Le calibre du compteur est déterminé en fonction des besoins de l'utilisateur au moment de son adhésion.

Chaque année, dans le cadre de l'article 9 de l'arrêté ministériel du 6 mars 2007, des campagnes de renouvellement des compteurs sont programmées.

Après identification des compteurs à remplacer, la régie informe les usagers concernés par courrier, courriel et/ou SMS, afin de fixer un rendez-vous sur une plage horaire de deux heures.

Le jour de l'intervention, lors de la pose du nouveau compteur, l'utilisateur signe une fiche d'intervention sur laquelle sont mentionnés l'index de dépose ainsi que le numéro du compteur nouvellement installé.

La répartition du parc de compteurs par diamètre présente les caractéristiques suivantes :

15 mm	20 mm	30 mm	40 mm	50 mm	60 mm	80 mm	100 mm	150 mm	200 mm	Total
5286	119	116	117	1	36	11	14	1	6	5707

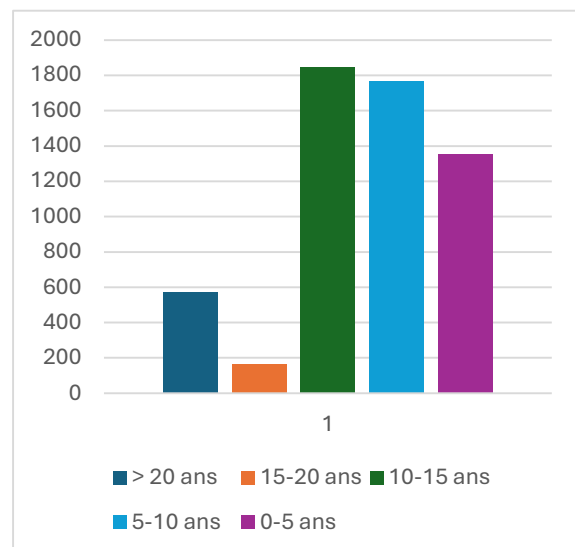
Le nombre de compteurs renouvelés en **2025** s'établit de la façon suivante :

15 mm	20 mm	30 mm	40 mm	Total
82	7	1	5	95

**Soit 1.66 % du parc*

La répartition du parc des compteurs par âge se définit comme suit :

0 - 5 ans	5 – 10 ans	10- 15 ans	15 – 20 ans	>20 ans	Total
1353	1768	1845	166	575	5707



4.5) Les branchements plomb toujours en service

Les canalisations en plomb, historiquement utilisées pour la distribution d'eau potable, constituent aujourd'hui un enjeu majeur de santé publique en raison de la toxicité du plomb.

En France, la réglementation encadre strictement cette problématique afin de limiter l'exposition des consommateurs. Ainsi, le décret n° 2001-1220 du 20 décembre 2001 interdit l'utilisation de canalisations en plomb dans les constructions neuves. Pour les bâtiments existants, l'arrêté du 25 décembre 2003 fixe une concentration maximale de plomb dans l'eau potable à 10 µg/L, conformément aux exigences de la directive européenne 98/83/CE.

À Viry-Châtillon, le programme de suppression des branchements en plomb a d'ores et déjà permis l'élimination de 822 branchements depuis 2011.

À ce jour, 31 branchements en plomb restent à remplacer.

Nombre de branchements plomb supprimés en 2025	Nombre de branchements plomb restants connus	Nombre de branchements (hors plomb)	Nombre total de branchements	% Branchements plomb restants
5	31	5676	5707	0,55 %

CONNAITRE LE PATRIMOINE		2025
Indicateurs de performances ANNUELS		
Indice de connaissance du patrimoine réseau (SISPEA) [Pt] *		120
Âge moyen pondéré du réseau [pondéré par les ml]		63
Répartition du patrimoine canalisation par matériau [%]		100%
Taux d'avancement du programme de remplacement des vannes		100%
% du réseau en classe A [%]		91,2%
Nombre signalements permettant de fiabiliser les données attributaires sur SIG [U]		3
ml canalisations en domaine privé sans servitude [ml]		En cours d'étude
Taux de branchements renseignés dans le SIG [%]		99%
Nombre de compteurs de plus de 15 ans [U] hors CR incendie		741
Age moyen du parc compteur [an]		9,99 ans

*P103.2B = connaissance et gestion du patrimoine des réseaux d'eau potable - règle de calcul :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

TABLEAU DES POINTS POUR CALCUL P103.2B		NBR DE POINTS	Points obtenus
PARTIE A	Plan des réseaux		
	Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable	10	10
	Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux	5	5
	Total point A	15	15
PARTIE B	Inventaire des réseaux		
	Existence d'un inventaire des réseaux	5	5
	La procédure de mise à jour	5	5
	Matériaux et diamètres connus :		
	Matériaux et diamètres connus pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux	1	
	Matériaux et diamètres connus pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux	2	
	Matériaux et diamètres connus pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux	3	
	Matériaux et diamètres connus pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux	4	
	Matériaux et diamètres connus pour au moins 95% du linéaire des réseaux :	5	5
	Dates ou périodes de pose connues :		
	Dates ou périodes de pose connues pour moins de 50% du linéaire des réseaux	0	
	Dates ou périodes de pose connues pour 50% à 59,9% du linéaire des réseaux	10	
	Dates ou périodes de pose connues pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux	11	
	Dates ou périodes de pose connues pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux	12	
	Dates ou périodes de pose connues pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux	13	
	Dates ou périodes de pose connues pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux	14	
	Dates ou périodes de pose connues pour au moins 95% du linéaire des réseaux	15	15
	Total point B	30	30
PARTIE C	Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux		
	Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes	10	10
	Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution	10	10
	Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements	10	10
	Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau	10	10
	Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux	10	10
	Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau	10	10
	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	5
	Total point C	75	75

5 Performance Réseau

La SECURITE : priorité absolue et moteur de nos investissements

La sécurité des agents, des prestataires, et des abonnés demeure le premier impératif de la régie. C'est précisément pour renforcer cette sécurité que la régie a engagé **des investissements massifs dans le remplacement des robinets vannes**.

À ces travaux structurants s'ajoutent :

- **La pose progressive de débitmètres**, permettant une surveillance permanente des volumes circulant dans chaque secteur du réseau ;
- **Le déploiement de systèmes d'écoute de nouvelle génération**, capables de détecter en temps réel — ou presque — des anomalies de pression, de bruit ou de débit, et d'orienter immédiatement les équipes vers le dysfonctionnement.

Grâce à ces équipements, la régie dispose désormais d'une vision beaucoup plus fine et réactive de son réseau, améliorant simultanément la sécurité, la performance et la rapidité d'intervention.

5.1) Opération de modernisation et de déploiement du réseau

PRIORISATION DE LA MODERNISATION DES ROBINETS VANNES

Les travaux de modernisation des robinets vannes sont essentiels pour :

- garantir la maîtrise des manœuvres,
- isoler rapidement des sections de réseau,
- limiter l'impact des coupures d'eau pour les habitants,
- garantir un arrêt d'eau étanche pour protéger les équipes intervenant sur le terrain
- sécuriser le réseau notamment tous les passages sous les voies sensibles (pont, voies sncf...) ainsi que les ouvrages de distribution (réservoir, usine de surpression...).
- faciliter les interventions sur les réseaux de distribution d'eau potable.

Cette campagne de modernisation permet d'anticiper les futurs travaux de remplacement de conduite en préparant les zones de remplacement entre des robinets vannes étanches.



Vanne Neuve
rue Pierre et Marie Curie / angle Marcel Doret

En 2025, la régie a modernisé en totalité **15 robinets vannes.**, dont les opérations sont détaillées ci-après:

- 3 dans le cadre de l'opération « phase 1 FEEDER »
- et 7 et l'opération « Quai de Chatillon »

Date	Adresse	Complément	Nb	Travaux
12/02/2025	10 avenue General Adeline		1	Remplacement Vanne + Coffre
26/02/2025	Rue de Ris	Chemin SNCF	2	2 Vannes DN600 + Té INOX, vannes électro commandées
26/02/2025	1 av Général de Gaulle	Satelec + Urbaine à plate forme du bâtiment	1	Remplacement vanne papillon dn 250 nourrice dn 600
21/05/2025	Rue Pierre et Marie Curie	angle casale	1	Vanne dn 100
03/06/2025	Rue Pierre et Marie Curie	angle Marcel Doret	3	Suppression vanne partage et installation té 3 vannes avec purge bac, reprise d'un branchement, 08,00 ml de canalisation remplacée
26/08/2025	Rue Grande Rive		5	Maillage devant la chambre entre dn250 et dn 125
19/08/2025	Rue Carnot		2	Raccordement sur dn 300 pris sur dn 600 : 2 vannes dn250 et dn 125
Total de Robinets de Vannes modernisés en 2025			15	

• PHASE 1 – OPERATION FEEDER : 3 VANNES

Le projet de modernisation des équipements vise à améliorer, entretenir et sécuriser les conduites de l'usine Piketty et la principale conduite de transport d'eau de la commune de Viry-Châtillon.

Cette conduite transport en acier DN600 (BONNA) dont la régie a la charge et la responsabilité est interconnectée au niveau de la chambre BC05 avec la conduite d'alimentation de SUEZ (en bleu). Cette conduite passe ensuite sous les voies SNCF puis transite par l'usine Piketty.

Pour pouvoir procéder aux coupures d'eau et sécuriser le passage sous les voies SNCF en cas de fuites, la régie a remplacé deux vannes télégérées en DN600 avec remplacement Té en Inox (BC 05), et remplacé une vanne DN250 sur la N7. La régie est intervenue sur les deux endroits entourés en rouge.

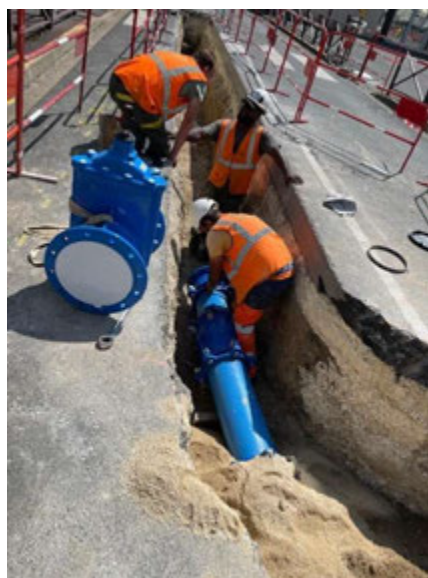


- **Modernisation et extension réseau OPERATION QUAI DE CHATILLON :
5 VANNES**

La société SCI Viry Quai de Châtillon a validé un projet de développement immobilier sur les terrains cadastrés AP 179, 55, 76 et 56, prévoyant la réalisation d'un programme d'environ 376 logements. La mise en œuvre de ce projet a nécessité l'organisation de l'alimentation en eau potable du futur quartier.

Dans ce cadre, la régie s'est associée à l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre, à la commune de Viry-Châtillon et à la SCI Viry Quai de Châtillon, au sein d'une convention de Projet Urbain Partenarial (PUP).

La participation de la régie à cette opération a consisté à garantir l'alimentation en eau potable du nouveau quartier par la réalisation d'une extension du réseau, ainsi que par le renforcement des infrastructures existantes. À ce titre, les travaux ont notamment porté sur le renforcement d'une conduite DN 125 en PEHD, complété par la pose de 200 mètres linéaires de fonte ductile DN 250, ainsi que par la mise en place d'un maillage destiné à assurer à la fois l'alimentation des 376 logements et la sécurisation du réseau en rive de Seine.



5.2) Opération de recherche et réparation de fuites

ANTICIPER et AGIR contre les fuites d'eau

Une fuite d'eau correspond à une perte d'eau potable sur le **réseau de distribution** avant qu'elle n'atteigne le consommateur final. Ces fuites peuvent survenir sur les canalisations enterrées, les branchements ou les réservoirs. Elles représentent un gaspillage important de la **ressource en eau**.

Pour lutter efficacement contre les fuites, la régie programme des campagnes de recherches de fuite **en faisant appel à un prestataire extérieurs**.

En 2025, trois campagnes ont été menées sur la commune de Viry chatillon, ce qui a permis à la régie de trouver 13 fuites.

	Distance	Durée	Méthode	Fuites détectées
AVRIL	77 958.89 ml	15 jours	Multi Corrélation en Journée	5
SEPTEMBRE	800 ml	3 jours	Gaz traceur	0
OCTOBRE	40 000 ml	10 jours	Multi corrélation de Nuit	8

• Bilan des interventions Fuites en 2025

8 FUITES CONDUITE		
Date	Adresse	Détail Intervention
05/01/2025	96 RUE ROLAND GARROS	manchon dn100 fuite circulaire
30/01/2025	49 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	coup cc 50 cm dn 100 fonte
12/02/2025	10 AVENUE DU GENERAL ADELINE	remplacement 2,65 ml de dn 100 avec une casse raccord sur sortie vanne
19/05/2025	AVENUE SAINT EXUPERY	rupture demi circulaire dn 100
07/07/2025	16 RUE BERNARD BERTHIER	cc 03,00 ml dn100
07/08/2025	11 AVENUE MINERVE	manchon sur conduite dn 80
11/08/2025	14 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	manchon sur conduite dn 100
03/12/2025	48 RUE GABRIEL JAILLARD	manchon sur conduite dn 150



61 FUITES AUTRES		
Date	Adresse	Commentaire
03/01/2025	AV JEAN MERMOZ	fuite après compteur fermé dans chambre après compteur sur bcht dn6 pvc
05/01/2025	RUE HENRI BARBUSSE	fuite après compteur sur pe dn50
09/01/2025	48 AV BARONNE DE LA ROCHE	pehd rpc 1/4 fah
10/01/2025	23 bis AV TOUSSAINT CAURO	pehd, rpc 1/4 fah
23/01/2025	6 ALL GENERAL ADELINE	fonte dn 60 fuit au niveau ancien manchon, remplacé
04/02/2025	2 RUE FRANCOEUR	manchon pour dn 60 plomb, branchement passe sous passage souterrain, rpc 1/4 fah très dur
05/02/2025	1 RUE FRANCOEUR	manchon sur plomb dn60, déplacement de bcht à prévoir, 1/4 fah ultra dur
12/02/2025	10 AV GENERAL ADELINE	coffre devant le 1
26/02/2025	21 AV REPUBLIQUE	Vanne ok sous chaussée, Acier dn 76 et dn 73 fuit
21/03/2025	6 ALL MESANGES	rpc 10t
31/03/2025	14 AV GABRIEL JAILLARD	10 t fuit
04/04/2025	7 AV MADELEINE	Regard 10t 7,5 tour ouvert
04/04/2025	4 ALL SAPINS	Garage coudé
08/04/2025	17 AV GABRIEL JAILLARD	rpc 10t fuit beaucoup
09/04/2025	35 RUE FRANCOEUR	Trimaran ra avant compteur local gardien 1/4 fah
10/04/2025	18 RUE NOYER DES BONS ENFANTS	Remplacement compact , rpc 1/4 fsh
10/04/2025	4 ALL SAPINS	ra coudé, rpc 10t, pe dn 32 reduc dn 25
14/04/2025	70 RUE ROLAND GARROS	et compteur sur pehd dans garage 1/4 fah
14/04/2025	64 AV BOULEAUX	joints avant et après compteur, bf gros vissé avec inviolable
06/05/2025	10 RUE FRANCOEUR	chgt joint et compteur et après compteur pour raccordement
18/05/2025	12 ALL DESSUS DU FOUR	intervention remplacement ra le 19/05/2025

19/05/2025	40 AV AQUEDUC	remplacement ra avant compteur + suppression d'un reducteur de pression installé avant le compteur voir photo dans le dossier omega
19/05/2025	12 ALL DESSUS DU FOUR	ra d'équerre 10t
19/05/2025	40 AV AQUEDUC	ra droit serre pe, limiteur avant compteur supprimé
30/05/2025	RUE PIERRE ET MARIE CURIE	
04/06/2025	64 RUE CAMELINAT	et compteur, bcht pebd, modif sur plomb après compteur car fuite suite intervention
26/06/2025	8 RUE AQUEDUC	1/4 fah remplacement ra et compteur lg 110 car pas de place et ra après compteur dans placard 709 m3
26/06/2025	28 bis RTE FLEURY	serre pe, ok
01/07/2025	44 BD HUSSON	
17/07/2025	3 bis AV BARONNE DE LA ROCHE	remplacement collier et rpc plomb prise déporté
17/07/2025	5 AV BARONNE DE LA ROCHE	remplacement collier et rpc et réparation provisoire plomb
23/07/2025	33 AV LIEUTENANT FOUCAULT	
25/07/2025	36 AV FOUGERES	et compteur serre pe en cave
25/07/2025	55 AV HETRES	et compteur, rpc 10t ok
25/07/2025	36 AV FOUGERES	et compteur, serre pe cave
31/07/2025	36 BD HUSSON	rpc 10 t fuit, changé
08/08/2025	64 AV PAVILLON	remplacement cr + ra suite à fuite au ra
25/08/2025	16 RUE GENERAL ADELINE	dn 60 fonte percé au niveau du coude sous le bâtiment, remplacement vanne avant compteur et compteur dn 20, rpc vanne ok x.dupre@as91.fr
10/09/2025	9 BD HUSSON	remplacement rpc 10t et collier
15/09/2025	72 RUE BARONNE DE LA ROCHE	remplacement collier et rpc sur cana dn60
17/09/2025	7 ALL DESSUS DU FOUR	rpc 10t, ra d'équerre à changer sur pebd
08/10/2025	9 RTE GRIGNY	et compteur rpc 10t ok
14/10/2025	98 RUE DR CALMETTE	remplacement rpc et déplacement compteur sous trottoir en compact
14/10/2025	RUE LIEUTENANT FOUCAULT	rpc coffre ne ferme pas, remplacé ce jour
15/10/2025	40 AV GABRIEL JAILLARD	remplacement collier et rpc, branchement en plomb dans le terrain
16/10/2025	RUE PASTEUR	fuite au ra du cr, cr déposé branchement en eau ferme au ra cassé
20/10/2025	95 AV PRESIDENT KENNEDY	
29/10/2025	24 RUE POLONCEAU	Raccord brides en acier, branchement en acier, 1/4 fah
23/11/2025	AV MARMONT	
24/11/2025	AV MARMONT	fuite joint après compteur
25/11/2025	RUE HORACE DE CHOISEUL	collier sur pehd dn 125 horace de choiseul angle marmont
25/11/2025	PLACE REPUBLIQUE	collier côté sabatier après vanne d'élévation
25/11/2025	3 IMP MARGOT	et compteur, serre pe, fait
27/11/2025	2 AV GENERAL ADELINE	manchon sur DN 60
28/11/2025	19 RUE CHARLES PIKETTY	1/4 fah + compteur
30/11/2025	19 RUE CHARLES PIKETTY	ra et compteur changé sur pebd, 1/4 fah
30/11/2025	3 IMP MARGOT	remplacement cr + ra suite à fuite au ra
06/12/2025	RUE GABRIEL JAILLARD	vanne à l'angle de la boulangerie serrée à fond ras
23/12/2025	2 PL JEAN MONNET	fuite sur acier après compteur, compteur remplacé
23/12/2025	1 ALL SAPINS	

5.3) Réactivité et Délais dans l'Urgence

Une régie proche des habitants : information, transparence et réactivité

En 2025, plus de 80 % des coupures d'eau liées à des réparations non programmées ont été annoncées aux abonnés une à deux heures à l'avance, et dans des délais nettement supérieurs lorsqu'il s'agissait de travaux programmés. Cette performance repose sur une organisation structurée :

- la mise à jour régulière des coordonnées des usagers, permettant l'envoi de notifications par SMS et/ou courriel : sur 5 707 contrats, 3 970 adresses électroniques et 4 585 numéros de téléphone portable sont renseignés ;
- une communication réactive sur les réseaux sociaux, via la page de la régie, relayée par celle de la commune ;
- des actions de proximité telles que le porte-à-porte, l'affichage et le boîtage.

Cette transparence contribue directement aux 99 % d'avis favorables recueillis et confirme la régie comme un service public municipal de proximité, fiable et accessible.

En moyenne, un délai d'environ 20 minutes est observé, de jour comme de nuit, entre le signalement d'un incident et l'arrivée d'un agent sur place. Afin de faire face à toute situation, un plan de continuité du service public peut être activé à tout moment

En cas de coupures prolongées, la régie s'organise pour assurer la distribution de bouteilles d'eau de secours aux usagers concernés.

INTERVENTION TERRAIN URGENCE	2025
Indicateurs de performances ANNUELS	
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmés (SISPEA)*	1,40
Taux d'occurrence des interruptions non-programmées pour lesquelles les usagers ont été prévenus en urgence (SMS, réseaux sociaux, courriel, porte à porte, affiches)	100 %

*P151.1 Nombre d'interruptions de service non programmées / Nombre d'abonnés x 1000 = (8/5707) *1000

5.4) Branchements neufs

On appelle « branchement », l'ensemble des quatre éléments suivants :

1. la prise d'eau sur la conduite de distribution publique et le robinet de prise d'eau sous bouche à clé.
2. la canalisation à partir de la conduite de distribution publique et jusqu'au système de comptage,
3. le dispositif d'arrêt (c'est-à-dire le robinet situé avant le compteur),
4. le système de comptage comprenant toujours un compteur muni d'un dispositif de protection contre le démontage et un clapet anti-retour.

Avant toute réalisation d'un branchement neuf, l'utilisateur doit :

- informer de la nature et de l'importance de ses besoins,
- fournir le projet détaillé de l'implantation de la construction et de l'aménagement prévu,
- obtenir, avant les travaux, toutes les autorisations d'urbanisme et les servitudes de passage nécessaires, en fonction des éléments convenus,

Sur la base des informations fournies, la régie propose le tracé et le diamètre du branchement, ainsi que le calibre et l'emplacement du compteur, et un devis détaillé des travaux à réaliser et des frais correspondants.

Une fois les travaux réalisés, sous réserve de la bonne application des réglementations en cours notamment sur le plan sanitaire, la régie effectue la mise en service du branchement permettant l'alimentation en eau.

En 2025, les branchements neufs ont été créés comme décrit dans le tableau ci-dessous :

6 BRANCHEMENTS NEUFS EN 2025	
Date	Adresse
17/03/2025	13 A RUE DU DOCTEUR CALMETTE
09/04/2025	27 RUE HENRI BARBUSSE
10/04/2025	122 VOIE DE COMPIEGNE
06/05/2025	57 RUE ROLAND GARROS
07/05/2025	AVENUE DU PRESIDENT KENNEDY
29/10/2025	68 BD GABRIEL PERI

BRANCHEMENTS NEUFS	2025
Indicateurs de performances ANNUELS	
Taux de devis branchement neuf réalisés dans un délai de 15 jours [%]	100 %
Taux de branchements réalisés dans un délai de 30 jours après validation du devis (hormis contrainte spécifique des autorités compétentes) [%]	100 %
Respect du délai contractuel de branchement des nouveaux abonnés (SISPEA)*	100 %
Délai contractuel maximal de branchement des nouveaux abonnés (SISPEA)*	100 %

P152.1 : Respect du délai contractuel de branchement des nouveaux abonnés : Nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans les délais / nombre total d'ouvertures X 100

P151.0 Délai contractuel maximal de branchement des nouveaux abonnés : Pour un délai exprimé en jours : un délai de 1 jour (ouvré, ouvrable, calendaire) signifie une ouverture de branchement avant la fin du premier jour (ouvré, ouvrable, calendaire) qui suit le jour de la réception de la demande

5.5) Bilan des interventions Patrimoine 2025

Le tableau ci-après présente les principales interventions réalisées sur le réseau de distribution de la commune de Viry-Châtillon :

Désignation :	Viry-Châtillon
Recherche de fuites, points d'écoutes (nbr)	8000
Linéaire de recherche de fuites (ml)	118 759
Suivi concessionnaires (nbr)	0
Autocontrôle, analyse d'eau (nbr)	25
Rinçage réseau (nbr)	8
Vérification du réseau (nbr)	4
Fuites sur canalisations (nbr)	8
Fuites sur branchements tous types (nbr)	61
Intervention sur compteurs (nbr)	22
Création de branchements neufs (nbr)	6
Service public de proximité (démarches auprès des abonnés : relève de compteur, RDV devis, déplacements sur demande...) (nbr)	195
Total démarches technique	329

ASSURER LE RENOUVELLEMENT DU PATRIMOINE	2025
Indicateurs de performances ANNUELS	
% du réseau renouvelé sur l'année (%)	0,24%
% du parc compteur renouvelé sur l'année 2025 (%)	1,66%
% du réseau renouvelé moyenne sur 5 ans [%] [SISPEA]*	0,12%
Nombre de fuite par type (u) (cana, branchement, accessoire)	69

**P107.2 renouvellements du réseau eau potable :*

(Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N) / 5 / (Longueur du réseau de desserte au 31/12/N) X 100

Le linéaire considéré comme linéaire renouvelé pour le calcul de l'indicateur est égal au linéaire renouvelé, auquel il convient d'ajouter les linéaires remplacés à l'occasion de renforcement, ainsi que les réhabilitations, si ces opérations sont reconnues avoir pour effet d'en prolonger la durée de vie d'une durée équivalente à celle de la pose d'un réseau neuf

Les interventions ponctuelles effectuées pour réparer une fuite ne sont pas comptabilisées dans le renouvellement

Il convient d'additionner les linéaires renouvelés d'une part par la collectivité et d'autre part par l'opérateur, sur le périmètre considéré.

5.6) Le rendement de réseau

Le rendement compare la totalité de l'eau utilisée pour le service (volumes facturés et volumes de service sans comptage) aux volumes mis en distribution (volumes achetés en gros).

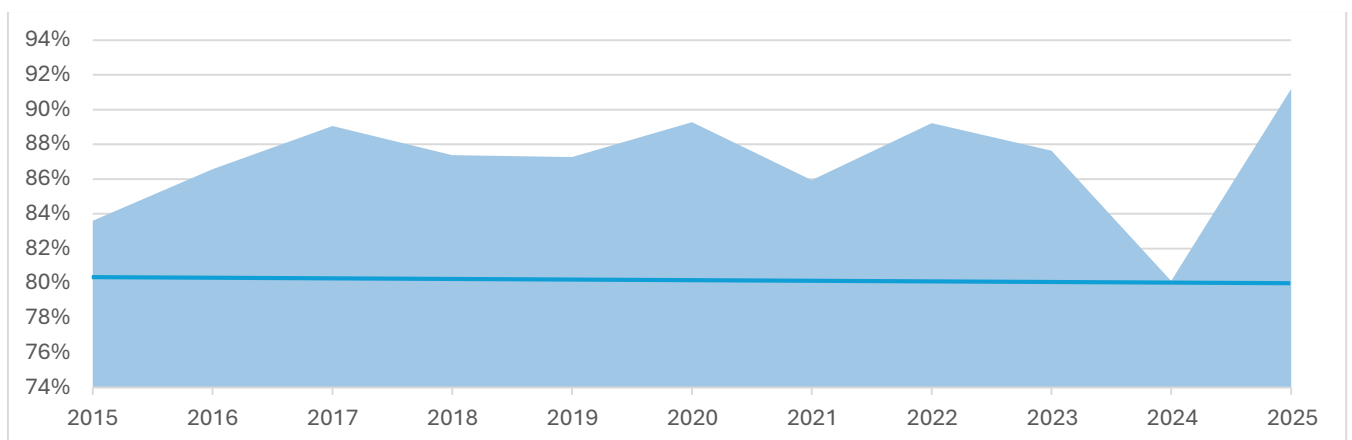
Les chiffres en France, selon la valeur moyenne de l'indicateur au 1er janvier de l'année 2024, sont de 80.6 %.

$$\frac{\text{VOLUMES FACTURES} + \text{VOLUMES SANS COMPTAGE}}{\text{VOLUMES ACHETES EN GROS}} \times 100 = 91,20 \%$$

Le rendement de la régie a toujours été dans la moyenne haute en comparaison aux chiffres nationaux.

Si l'année 2024 a vu le taux de rendement diminuer, les mesures prises depuis octobre 2024 indiquent que l'année 2025 est meilleure.

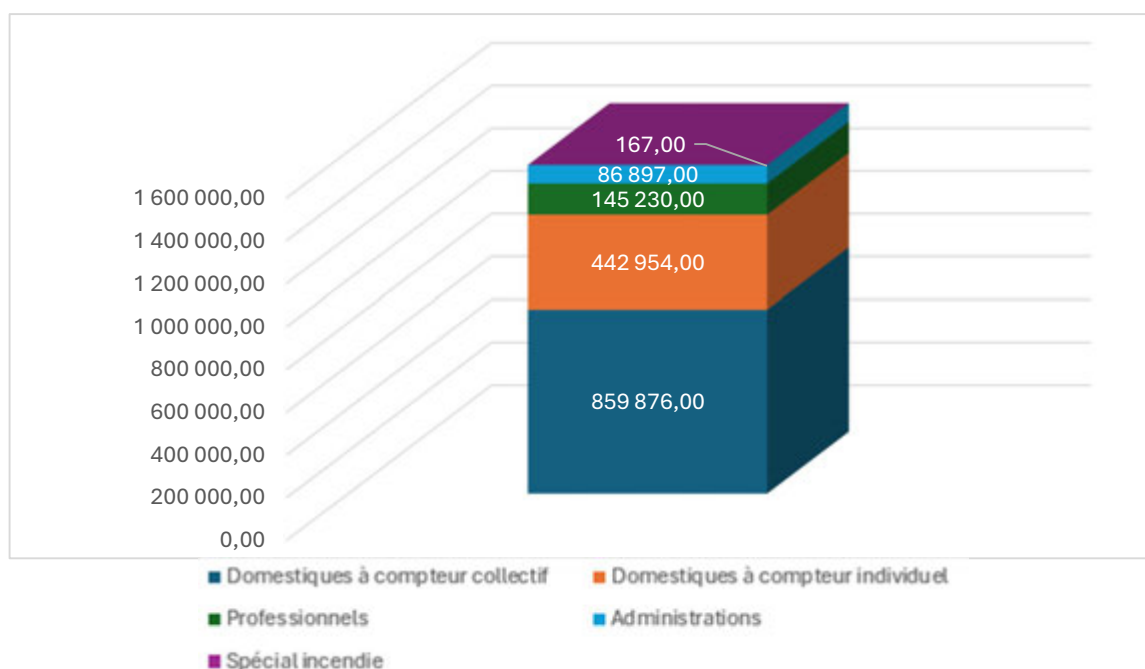
	HISTORIQUE RENDEMENTS		
	m ³ achetés en gros	m ³ facturés et sans comptage	Rendement en %
2015	1 864 657	1 558 838	83,60%
2016	1 881 895	1 628 921	86,56%
2017	1 821 103	1 621 767	89,05%
2018	1 752 678	1 531 517	87,38%
2019	1 752 530	1 529 347	87,27%
2020	1 844 075	1 646 210	89,27%
2021	1 991 334	1 711 223	85,93%
2022	1 858 824	1 658 546	89,23%
2023	1 855 505	1 626 161	87,64%
2024	1 953 512	1 565 201	80,12%
2025	1 690 248	1 541 621	91,20 %



- **La répartition des volumes vendus de réseau :**

La répartition des volumes comptabilisés et facturés par catégorie d'adhérents est la suivante pour Viry-Châtillon :

Catégories d'adhérents	Nombre	Volumes facturés (m ³ facturés)	%
Domestiques à compteur individuel	4897	442 954	28,85
Domestiques à compteur collectif	436	859 876	56,01
Professionnels	234	145 230	9,46
Administrations	109	86 897	5,66
Spécial incendie	31	167	0,01
Total	5707	1 535 124 m³	



- **La répartition des volumes sans comptage**

Ils traduisent nettement la notion de perte d'eau.

Plusieurs paramètres interviennent dans la prise en compte de ces volumes mis en distribution et non comptabilisés :

- La sous-estimation au niveau de la première année de relève c'est-à-dire des compteurs se trouvant dans l'impossibilité d'être relevé ;
- Du sous-comptage lié à un âge important de certains compteurs. Le programme de remplacement de compteurs doit permettre une mise à niveau complète du parc par le changement en priorité des compteurs de plus de 15 ans ;
- Des volumes non comptabilisés tels que les essais incendie, ou les volumes de service utilisés pour maintenir une qualité de l'eau satisfaisante sur chaque antenne ou extrémité du réseau ;
- Les volumes liés aux pertes d'eau sur le réseau (manœuvres incidents, puisages illicites...),
- Fuite branchements avant écrêtments

ESTIMATION DES VOLUMES CONSOMMES AUTORISES NON COMPTEES

Liste de principe à compléter par le service des eaux

	Volume utilisé par	Méthode d'estimation	Ordres de grandeur	
VOLUME CONSOMMATEURS SANS COMPTAGE	Essai PI/BI	Evaluer avec le SDIS le nombre d'essais par an X Durée X 60 m ³ /heure	7 à 10 m ³ /an/unité	
	Manœuvres incendie	Evaluer avec le SDIS : Nombre d'ouvertures X Durée X 60 m ³ /heure		
	Espace vert sans compteur	Deux méthodes possibles en collaboration avec Services des Espaces verts :		
		Nombre d'ouvertures des bornes X Durée X débit à estimer	Equipement de 10% des bornes avec des compteurs et extrapolation	
	Fontaines sans compteur	Deux méthodes possibles :		
		Nombre de fontaines par type X consommation à estimer pour chaque type	Equipement de 10% des fontaines avec des compteurs et extrapolation	
Lavage de la voirie	Avec Engins : Nb de camions x Nb rotations de camion/jour x Nb de jours de travail	Par bouche de lavage : Nombre d'ouvertures X Durée X débit à estimer	2 m ³ /Rotation/ Camion	
Chasse d'eau sur le réseau d'assainissement	Nombre de réservoirs de chasse X Nombre d'actions X volume d'un réservoir		2 à 5 m ³ par jour et par unité	
VOLUME DE SERVICE DU RESEAU	Nettoyage des réservoirs	Le volume correspond au volume perdu en vidange plus l'eau de lavage et de rinçage avant remise en service.		
		Calcul précis de l'exploitant	Par défaut : Niveau bas + 10% du volume total utile du réservoir	
	Désinfection après travaux	- 8 volumes de canalisation (soit 1 volume de vidange, 3 pour le rinçage avant désinfection, 1 pour la désinfection et 3 pour le rinçage après désinfection) - pour les branchements : nombre de branchements X 0,20 m ³		
	Purge et lavage des conduites	Calcul précis de l'exploitant	Par défaut : - Nb de purges X Durée X 2,5 m ³ /h - Purges hors gel : 0,3 m ³ /heure X Nb de jours ouverture X Nb d'antennes équipées - Lavage eau-air-eau : 5 volumes de canalisation	
	Surpresseurs et pissettes	Nombres de pompes X Débit à estimer ou nombre de pissettes X débit à estimer		90m ³ /an/pompe
	Analyseurs de chlore ou tout analyseur en ligne	Nombre d'analyseurs X Débit à estimer		65 à 80 l/h, soit 570 à 700 m ³ /an/Analyseur
Autres consommations pour raison de service	Normalement marginal, sauf cas particulier à justifier. Exemple : mise en décharge pour problèmes de qualité			

PI/BI : poteaux / bornes incendie ; SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours
MEDAD- fiche détaillée : données et indicateurs des annexes V et VI du CGCT

DONNEES SANS COMPTAGE 2025

Essai PI/BI :	10*204 (m ³ /an/unité)	2 040 m ³
Purges de conduite :	8*1*2.5 (nb de purges*durée en h*2.5m ³ par h)	20 m ³
Chasse Assainissement :	50*5*1 (unité*5m ³ * an)	250 m ³
Écrêtements :	Dossiers validés en Conseil	4187 m ³
Nombre de fuites trouvées :	Linéaire de recherche de fuite [U]	13/118759 ml
Indice linéaire de recherche de fuite [%]	Linéaire vérifié/linéaire existant total	118759/81760

PERFORMANCE DE RESEAUX

Indicateurs de performances ANNUELS

2025

ILP (SISPEA) [m ³ /km/j] *	4,97
Rendement de réseau (SISPEA) [%]*	91,20
Linéaire de recherche de fuite en ml	118 759
Indice linéaire de recherche de fuite [%]	145 %
Nombre de fuites trouvées / linéaire de recherche de fuite [U]	0,0001

*p106.3 indice linéaire de perte :

[Volume produit + Volume acheté à d'autres services d'eau potable (importé) - Volume vendu à d'autres services d'eau potable (exporté) - Volume comptabilisé domestique - Volume comptabilisé non domestique (facultatif) - Volume consommé sans comptage (facultatif) - Volume de service (facultatif)] / Linéaire de réseau hors branchements /365 = (1690248-1541920) /81.7/365

*P104.3 rendements du réseau de distribution :

Rendement = (volume consommé autorisé + volume vendu en gros) / (volume produit + volume acheté en gros) X 100, avec : volume produit + volume acheté en gros = volume mis en distribution + volume vendu en gros
volume consommé autorisé = volume comptabilisé + volume consommateurs sans comptage + volume de service du réseau

6 Qualité de l'Eau

En France, l'eau du robinet est l'un des aliments les plus contrôlés. Elle fait l'objet d'un suivi sanitaire permanent, destiné à en garantir la sécurité sanitaire.

Captées dans leur milieu naturel, les eaux doivent subir une série de traitements de potabilisation pour se conformer aux normes européennes en respectant des critères de qualité :

- Des paramètres physico-chimiques
- Des paramètres organoleptiques
- Des paramètres microbiologiques
- Des paramètres liés aux substances indésirables
- Des paramètres liés aux substances toxiques

Les contrôles sont effectués à la fois par la régie via un prestataire spécialisé ainsi que par les agences régionales de santé (ARS), qui surveillent la qualité de l'eau.

En 2025, nous avons réalisé une vingtaine de contrôles, tandis que l'ARS a effectué environ soixante contrôles sur la commune de Viry-Châtillon.

QUALITE DE L'EAU	2025
Indicateurs de performances TRIMESTRIELS	
Taux de conformité physico-chimique [%] (SISPEA)*	100 %
Taux de conformité bactériologique [%] (SISPEA)*	100 %
QUALITE DE L'EAU	2025
Indicateurs de performances ANNUELS	
Taux de réalisation du plan d'autocontrôle [%]	100%
Taux de RDV qualité / pression de l'eau sous 24h après l'appel [%]	100%

P102.1 conformité physico-chimique : Nombres de prélèvements physicochimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année X 100

P101.1 conformité bactériologique : Nombres de prélèvements microbiologiques conformes / Nombre total de prélèvements microbiologiques réalisés au cours de l'année X 100



ZONE DE DISTRIBUTION : VIRY CHATILLON

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2025 L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physicochimiques analysés, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
Indicateur 2024 : A	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : CAPT. ARTESIEEN VIRY (F5), CAPT. VIRY F1 BIS, CAPT. VIRY F2, CAPT. VIRY F3, CAPT. VIRY F4 BIS, CAPT. VIRY F6 BIS, PRISE D'EAU DE VIRY. L'eau qui l'alimente est d'origine à la fois souterraine et superficielle.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 31112 personnes sur 1 commune (VIRY-CHATILLON). Le responsable des installations est : « REGIE PUBLIQUE EAU DES LACS ESSONNE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « REGIE PUBLIQUE EAU DES LACS ESSONNE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 98 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 36 Valeur moyenne : 23,7 mg/L Valeur maxi : 32,6 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 6 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 201 Valeur maxi : 0,015 microgramme/L
FLUOR	A	Bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 0,438 mg/L Valeur maxi : 0,54 mg/L
SELENIUM	A	Très bonne qualité
Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 20 microgramme/L.		Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 0,183 microgramme(Se)/L Valeur maxi : 0,6 microgramme(Se)/L
SOMME DE 20 PFAS	A	Bonne qualité
Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine anthropique persistant dans l'environnement. La concentration maximale réglementaire dans l'eau est de 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.		Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 0 microgramme/L Valeur maxi : 0 microgramme/L

Quelques conseils

	Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.
	Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
	Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.
	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 04/05/2026

UDI 091001290

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres/familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux captations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 36 Valeur moyenne : 25,9 °f Valeur maxi : 33 °f

7 la maîtrise de consommation, La tarification de l'eau et les recettes du service

7.1) Maîtrise des consommations

3 RELEVES DE COMPTEUR PAR AN

pour un meilleur suivi des consommations
et des Alertes Fuite plus fréquentes

En 2020, sur la commune de Viry-Châtillon, cinq antennes de télérelève ont été installées sur les sites suivants

- immeuble situé au 25 avenue de Marseille ;
- immeuble situé au 20 allée Georges Bizet ;
- immeuble situé au 39 rue Francœur ;
- immeuble situé au 38 rue Victor Bach ;
- stade situé impasse Paul Vaillant-Couturier.

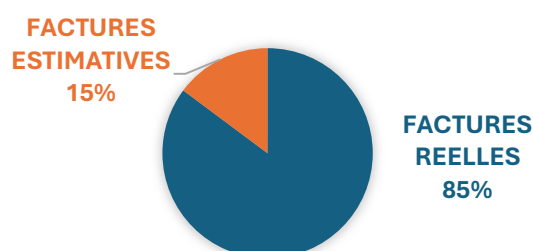
La télérelève repose sur des compteurs d'eau connectés, équipés de modules électroniques et de transmetteurs radio. Ces dispositifs mesurent en continu la consommation réelle d'eau et transmettent automatiquement les données, via un réseau sans fil, vers une plateforme internet sécurisée.

Les données collectées incluent l'index de consommation, ainsi que des alertes en cas de dépassement de seuils, de suspicion de fuite ou d'arrêt du compteur. À titre d'exemple, une consommation continue anormale peut révéler une fuite, détectée précocement grâce à ce système.

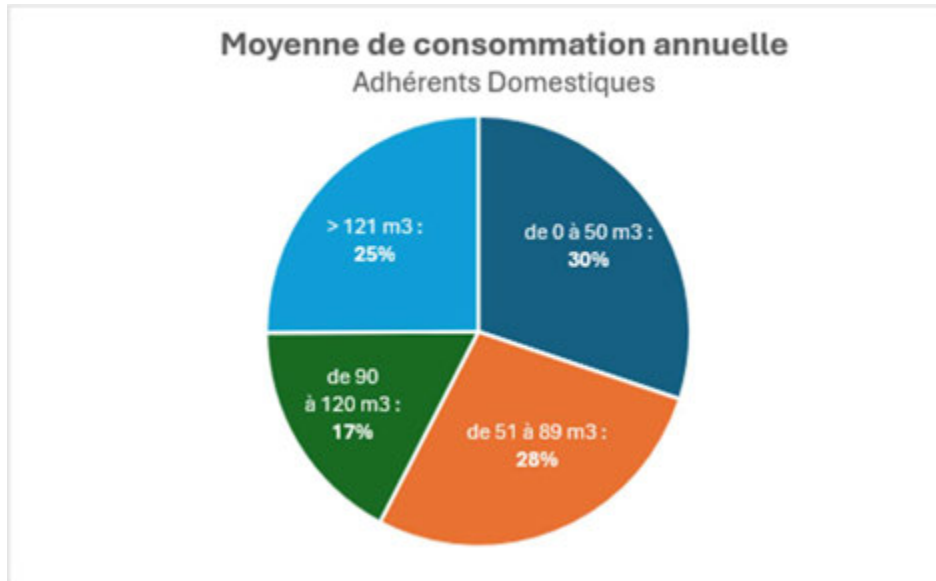
Pour les compteurs non équipés de la télérelève, des courriels et des courriers sont adressés aux usagers en amont de l'émission des factures, afin de leur demander de transmettre leur index de consommation.

En l'absence de retour, une mention est portée sur la facture pour indiquer que la consommation est estimée. Il est toutefois précisé qu'un relevé peut être communiqué à tout moment, permettant une mise à jour de la situation et une facturation au réel.

La régie poursuit ainsi un objectif clair : renforcer sa réactivité face aux consommations anormales et alerter les usagers dans les meilleurs délais en cas de suspicion de fuite.



Entre 2020 et 2025, la consommation moyenne des compteurs « domestiques » à Viry-Châtillon est passée de 101 m³/an à 89 m³/an, soit une baisse de 12 m³.



MAITRISE DES CONSOMMATIONS	
Indicateurs de performances ANNUELS	2025
Consommation moyenne par usage (administrations, industriels, domestiques) [m ³]	307 025
Évolution des volumes consommés/habitant : volume consommé moyen [m ³ /hab] 2025 (9,80) /volume consommé moyen [m ³ /hab] 2024 (15,67)	0,67
Taux de déploiement du télérelève [% de compteurs équipés]	86,50 %
Qualité de télérelève : Taux de compteurs bénéficiant d'1 relevé journalier le mois précédent	76,86 %
Nombre alertes fuites / compteur équipé [U]	675
Nombre de participation à des évènements auprès des usagers [U]	FAB

7.2) Modalités de tarification et des frais d'accès au service

La tarification du service de l'eau est votée lors du conseil d'administration de la Régie publique *Eau des Lacs de l'Essonne*. Les tarifs applicables au service de l'eau ont été approuvés par délibération. Une part gratuite correspondant à 3% de la consommation des habitants de Viry-Châtillon est toujours en place pour le seul usage domestique.

Ces tarifs n'ont pas évolué depuis 2015.

	Part fixe	Part gratuite	Tranches	Tarifs 2026	Après part gratuite de 3%
Domestique Individuel et collectif	OUI tarif unique de 20€ HT	3%	0 à 120 m ³	1,225€/m ³	1,188€/m ³
			>120 à < 200 m ³	1,522€/ m ³	
			>200 m ³	1,687€/ m ³	
Professionnel	OUI selon diamètre de compteur	NON	/	1,964€/ m ³	
Administration			/	1,738€/ m ³	
Spécial incendie			/	1,964€/ m ³	
Atypique (forains, chantiers...)	NON	NON	Frais d'installation	173,000€ HT	
			Mise à disposition matériel provisoire avec comptage	11,780€	
				1,964€/ m ³	

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

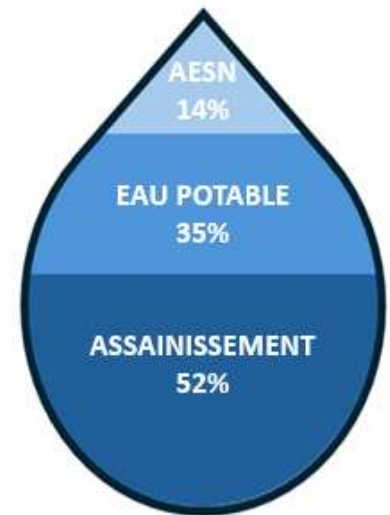
Le service public de l'eau est assujéti à la TVA (entre 5,5 % et 10 % en fonction des organismes).

7.3) Évolution de la tarification

Le tableau ci-après récapitule les évolutions de tarifs entre le 1^{er} janvier 2024 et le 1^{er} janvier 2025 pour la Régie publique *Eau des Lacs de l'Essonne* sur Viry-Châtillon selon une base de consommation d'un ménage de référence INSEE (120 m³/an)

La loi de finances 2024 a prévu une réforme des redevances des agences de l'Eau, avec effectivité au 1^{er} janvier 2025. Avec la réforme, trois nouvelles redevances ont remplacé les deux anciennes redevances de pollution domestique et de modernisation des réseaux de collecte :

- une redevance sur la consommation d'eau potable pour laquelle les redevables sont tous les abonnés du service de l'eau potable
- deux redevances pour performance des réseaux d'eau potable et des systèmes d'assainissement collectif



Répartition du prix total de l'Eau pour une consommation type de 120 m³ en 2025

	1 ^{er} janvier 2024		1 ^{er} janvier 2025	
	1 m ³	Pour 120 m ³	1 m ³	Pour 120 m ³
Redevance Eau (€ HT/m ³)	1,22500	147,00	1,2250	147,00
3% Part gratuite (€ HT/m ³)	-1,22500	-4,41	1,2250	-4,41
Part fixe (€ HT/an)	20,00000	20,00	20,00	20,00
Voies navigables de France (€ HT/m ³)	0,01140	1,37	0,02755	3,31
Soutien d'étiage	0,03735	4,48	0,03735	4,48
Total Distribution de l'eau HT	177,19		170,38	
Conformité, Collecte et Transport EPT (€ TTC/m ³)	0,6690	80,28	0,7506	90,07
Transport des Eaux Usées (SIVOA) (€ HT/m ³)	0,3600	43,20	0,3700	44,40
Traitement des Eaux Usées (SIAAP) (€ HT/m ³)	0,9610	115,32	0,9950	119,40
Total Assainissement	230,34		253,87	
Redevance pollution (AESN) (€ HT/m ³)	0,38000	45,60		
Modernisation des réseaux de collecte (AESN) (€ HT/m ³)	0,18500	22,20		
Préservation des ressources en eau (€ HT/m ³)	0,08430	10,12	0,052	6,24
Redevance consommation Eau potable (AESN REGIE) (€ HT/m ³)			0,4600	55,20
Performance Eau potable (AESN EPT) (€ HT/m ³)			0,0170	2,04
Performance Assainissement (AESN SIAAP) (€ HT/m ³)			0,0267	3,20
Total Organismes publics	69,17		66,68	
TOTAL € HT	485,16		490,93	
TOTAL TTC (TVA 5,5 et 10 %)	522,59		529,50	
Soit en € TTC/m³	4,35		4,41	

7.4) Facturation, Encaissement, Recouvrement et Actions solidaires

- **Facturation et Recouvrement :**

Depuis 2019, la régie a modifié son rythme de facturation auprès des usagers. Le passage à 3 factures par an a fait baisser le montant à régler, et favorisé le recouvrement.

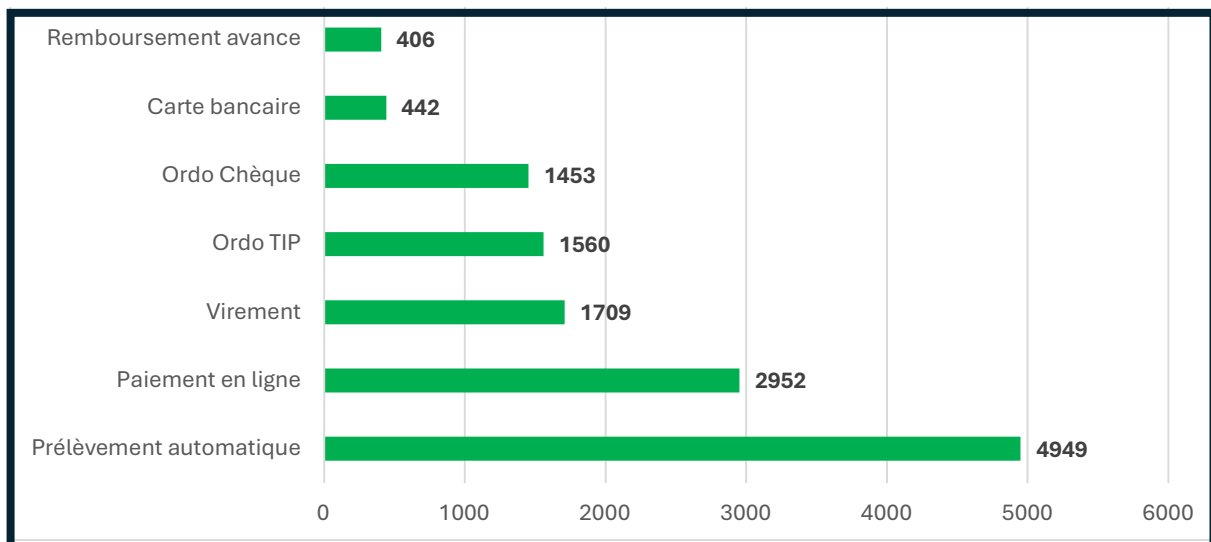
Les modes de règlement variés proposés permettent aux usagers de trouver le moyen de paiement adapté à leur quotidien.

Désormais, à l'ouverture des nouveaux contrats, la régie propose systématiquement le prélèvement automatique des factures, afin de développer au maximum ce mode de paiement.

Nombre de factures envoyées	Paiements avant date d'échéance	Relances mail	Relances courrier (non paiement suite à la relance mail)	Paiements suite relance	Factures envoyées au recouvrement
14 891	11 779	3 112	2 188	1 692	1 420

- **Détail des modes d'encaissement par nombre de règlements reçus :**

Nombre de règlements	Remb avance	Carte bancaire	Ordo Chèque	Ordo TIP	Virement	Paiement en ligne	Prélèvement automatique
13 471	406	442	1453	1560	1709	2952	4949



ENCAISSEMENT ET RECOUVREMENT	2025
Indicateurs de performances ANNUELS	
Taux de facturation sur index réel [%]	85%
Taux d'abonnés prélevés à échéance de la facture [%]	24,5%
Taux d'abonnés mensualisés (%)	20,06%
Taux d'encaissement à date d'exigibilité [%]	90,46%
Taux de rappel (courrier de rappel) à échéance [%] *[1]	20,89%
Taux de relance (courrier de relance par le TP) à échéance* [%]	9,53%
Taux d'impayés sur les factures d'eau (SISPEA) [%] part eau potable *	2,55%
Taux d'irrécouvrables [%] (données trésorerie)	3,26 %

*P154.1 d'impayés sur les factures d'eau : (Montant des impayés au 31/12/N des factures « eau » émises au titre de l'année N-1) / (montant total TTC des factures émises au titre de l'année N-1) X 100 soit 95 098,46/ 3722735*100

- **Actions Solidaires :**

Depuis la création de la régie, une convention a été conclue avec le Département afin de mettre en œuvre le Fonds de solidarité pour le logement (FSL).

Le FSL permet d'apporter une aide financière aux usagers rencontrant des difficultés. Le montant de cette aide est fixé par le Département. Son financement est assuré à parts égales entre le Département et la régie, chacun prenant en charge 50 % de la somme accordée, versée sous forme de subvention.

Lorsque l'ensemble des procédures de recouvrement a été engagé par la Trésorerie et qu'aucune solution de paiement n'a pu être obtenue, une liste des créances concernées est transmise à la régie. Celle-ci est ensuite présentée au Conseil d'administration en vue de leur admission en non-valeur ou de leur abandon.

En 2025, le montant cumulé des aides accordées au titre du FSL et des abandons de créances s'élève à 7 624 €.

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE L'EAU	2025
Indicateurs de performances ANNUELS	
Montant des actions de solidarité (SISPEA)*	0,005
Montant de la « part gratuite » fournie aux usagers, soit 3% du montant sur la tranche 0-120 m3*	94 551 €

P109.0 Montant des actions de solidarités : (montants en euros des abandons de créance + montants en euros des versements à un fonds de solidarité) / volume facturé = 7624/1 535 124

8 Maîtrise du budget

La santé financière de la Régie, depuis 2014, n'a jamais failli. Les budgets successifs le montrent, non seulement la régie se désendette, mais elle garde également un programme d'investissement conséquent.

- Les 4 sources de recettes principales :

Vente d'Eau : 2 848 456 €	Loyers Usines : 380 000 €	Convention Assainissement : 72 240€	Agence de l'Eau : 660 309 €
-------------------------------------	-------------------------------------	---	---------------------------------------

- Les 5 principaux postes de dépenses :

Extension renouvellement réseau : 567 394 €	Fuites : 305 962 €	Modernisation des vannes : 476 736 €	Reversement Agence de l'Eau : 804 101 €	Dépenses courantes : 1 435 483 €
---	------------------------------	--	---	--

- Les principaux indicateurs financiers qui permet de déterminer la bonne gestion financière :

Épargne nette = Épargne brute moins le remboursement du capital de la dette. Elle ne devrait pas être négative. Elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement des remboursements de dette.

	2025
Épargne brute	1 017 032 €
Épargne nette	599 762 €

La CAF nette représente donc l'autofinancement de la collectivité.

	2025
CAF nette	805 009 €

La capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) :

Ce ratio est un indicateur de solvabilité. La collectivité est-elle en capacité de rembourser sa dette ? Ce ratio indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles. Ce ratio doit être comparé à la durée moyenne de vie des emprunts.

Ainsi, si le ratio de désendettement est de 15 ans, alors que la durée moyenne de vie des emprunts est de 13 ans, ceci signifie que la collectivité a les moyens pour rembourser sa dette en 15 ans, mais que celle-ci devra être remboursée en 13 ans. La collectivité doit donc améliorer son épargne brute afin d'atteindre un ratio au moins identique à la durée de vie moyenne de la dette. Il est généralement admis qu'un ratio de désendettement de 10 à 12 ans est acceptable, et qu'au-delà de 15 ans la situation devient dangereuse.

	2025
En cours dette	5 041 628 €
Ratio de désendettement en année	4,96

Fonds de roulement :

Le fonds de roulement mesure les ressources dont la Régie dispose à moyen et long terme pour financer ses dépenses courantes.

Le fonds de roulement est une notion comptable. Sa vocation est d'expliquer de manière chiffrée l'utilisation de la trésorerie.

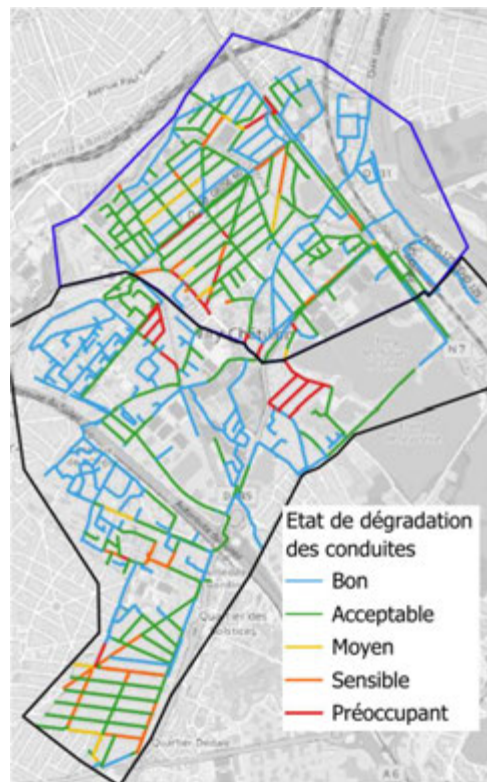
MAITRISE DU BUDGET		2025	
Indicateurs de performances ANNUELS			
Évolution du prix de l'eau entre l'année N et l'année N-1 [%] (part eau potable)		0%	
Écart entre taux d'inflation et taux d'évolution du prix de l'eau [%]		- 0,9 %	
Évolution interannuelle des salariés		0	
Taux de réalisation du budget de fonctionnement prévu par le budget primitif de l'exercice précédent et par rapport au budget supplémentaire [%] (mandaté et engagé / budgété)		86,14 %	
Taux de réalisation du programme d'investissement (renouvellement et travaux neufs) prévu par le budget primitif de l'exercice précédent et par rapport au budget supplémentaire [%]		67,44 %	
Taux de réalisation d'investissement alloué aux fuites prévu par le budget primitif de l'exercice précédent et par rapport au budget supplémentaire [%]		138,22 %	
Durée d'extinction de la dette (SISPEA)*		4,96 ans	
Montant du renouvellement des vannes réalisé [€]		476 736 €	
Épargne nette / Recettes de la section de fonctionnement [%]		14,95 %	
Fonds de roulement / Recettes de la section de fonctionnement [%]		13,84 %	
Capacité d'autofinancement de l'investissement [%]		54 ,12 %	
MAITRISE DU BUDGET			
Indicateurs de performances SEMESTRIELS			
%Emploi Temps Plein présents au 31/12/24 / cible organisationnelle		100 %	
MAITRISE DU BUDGET			
Indicateurs de performances TRIMESTRIELS			
État de trésorerie [€]	DEPENSES	RECETTES	SOLDE TRESORERIE
AU 31 MARS 2025	614 067,97 €	1 937 131,35 €	1 323 063,38 €
AU 3 JUIN 2025	1 393 870,62 €	1935 400,30 €	541 529,68 €
AU 30 SEPT 2025	1 215 094,50 €	1 695 821,57 €	480 727,07 €
AU 31 DEC 2024	1 705 289,83 €	1 849363,50 €	144 073,67 €

*p153.2 Durée d'extinction de la dette : Encours total de la dette contractée par la collectivité pour financer le service d'eau potable (distribution, transfert et /ou production) divisé par l'épargne brute annuelle

- **Programmes pluriannuels d'investissement :**

Le programme de travaux et d'actions de la régie s'articule autour de trois thématiques principales, définies en fonction des priorités opérationnelles et de la gestion patrimoniale du réseau :

1. **La performance du réseau** grâce à la recherche des fuites sur le bas service en période estivale, ainsi que la recherche de fuites sur la totalité du réseau en période hivernale.
2. **L'amélioration du fonctionnement** par la mise en place de stabilisateurs à double consigne visant à mieux réguler la pression dans le réseau mais aussi en remplaçant nos compteurs les plus anciens.
3. **Le renouvellement des conduites** jugées prioritaires d'après l'analyse multicritères de notre schéma directeur.



Ce programme vise à garantir la pérennité du réseau en conciliant actions correctives et préventives. Le tableau ci-dessous synthétise les travaux à effectuer.

Thématique	Opération	Objectifs
Recherche de fuites	Recherche de fuites sur la totalité du réseau en période hivernale. Recherche de fuites sur le bas service en période estivale (nappe basse) et recherche de fuites sur l'ensemble de nos réseaux	40 km + 80 km annuel
Amélioration du fonctionnement	Mise en place de stabilisateurs de pression aval à double consigne avec une diminution de la consigne à 4.5 bars	3
	Renouvellement de notre parc compteurs	400 /an
Plan de renouvellement de Conduite	Conduite en état préoccupant	3 850 ml
	Conduite en état sensible	4 283 ml
	Conduite en état moyen	2 080 ml
Modernisations de vannes	Afin de sécuriser notre réseau et pour améliorer notre rendement en diminuant la prise en charge des fuites.	25
Remplacement des branchements plombs		31

Dans le cadre du schéma directeur de la régie, un plan financier pluriannuel sur 10 ans a été défini selon différentes hypothèses et différents scénarios. Les orientations budgétaires seront définies au regard de l'évolution conjoncturelle.

9 Conclusion

L'année 2025 marque à la fois l'achèvement d'un cycle d'investissements structurant et l'ouverture d'une nouvelle étape décisive pour la Régie publique de l'Eau des Lacs de l'Essonne.

Elle n'est pas seulement une année charnière : elle constitue le point de convergence de douze années d'efforts financiers, techniques, organisationnels et humains, conduits dans un cadre politique stable et avec une exigence constante d'intérêt général.

Depuis 2014, la régie a traversé deux grandes phases successives.

La première phase (2014-2020) fut celle de la sauvegarde et de la consolidation. L'enjeu prioritaire était d'assurer la pérennité de la structure, de sécuriser son modèle économique et de préserver l'existence même du service public local de l'eau.

La deuxième phase (2020-2026) a été celle du développement, de la stabilisation interne et de la modernisation. La régie s'est structurée, professionnalisée et fortement engagée dans l'investissement. Elle a amélioré sa connaissance patrimoniale, renforcé ses outils de pilotage et consolidé sa trajectoire financière.

Une nouvelle étape s'ouvre désormais avec l'adoption du schéma directeur de l'eau rédigé en 2025. Ce document stratégique, d'une importance capitale, redéfinit en profondeur le plan pluriannuel d'investissement et fixe, pour la période 2026-2032, un programme d'investissements à hauteur de 25 millions d'euros. Il engage la régie dans un cycle renouvelé d'anticipation, de modernisation et de performance durable.

La période qui s'ouvre sera déterminante. Elle marque le passage d'une régie consolidée à une régie pleinement projetée vers l'avenir.

Aujourd'hui solidement implantée, reconnue institutionnellement et adoptée par les abonnés, la régie est devenue un acteur central du service public local à Viry-Châtillon. Elle dispose désormais d'outils modernes, d'une gouvernance stable, d'équipes engagées et d'une vision stratégique claire.

Les fondements sont en place. Les orientations sont définies. Les moyens sont programmés.

La Régie publique de l'Eau des Lacs de l'Essonne aborde ainsi la décennie à venir avec ambition, responsabilité et confiance, prête à poursuivre la construction d'un service public de l'eau durable, performant et pleinement ancré dans le territoire.